

Image not found or type unknown



Non remboursement de dette

Par **bruno**, le **29/03/2011** à **16:40**

Bonjour, rnvoila maintenant 6 mois que j'ai preté 600 € à ma soeur et son conjoint, reconnaissance de dettes a l'appui signé par les 2 personnes.rnrnIls ne sont plus ensemble maintenant, ma soeur m'a rendu mon argent soit 300€, mais son ex-compagnon non, il ne m'a rendu que 40€ le second mois du prêt, mais il ne veut plus me rembourser malqrès mes appels et sms pour lui rappeler.rnrnque puis-je faire faire pour récupérer mes 260€ restant?